

1929 MARS

V 15 S. Clément Haubauer, confesseur.  
 S 16 Les BxMartyrs Jésuites Canadiens.  
 D 17 La Passion.  
 L 18 S. Cyrille de Jérusalem, év. conf. docteur.  
 M 19 S. Joseph, époux de la B. V. Marie.  
 M 20 S. Cuthbert, évêque et confesseur.  
 J 21 S. Benoit, abbé.

	SOLEIL	LUNE
	Lev. Cou.	Lev. Cou.
6 15	6 04	8 16 11 25
6 13	6 06	8 48 ma
6 11	6 08	9 27 0 43
6 09	6 10	10 17 1 57
6 07	6 11	11 19 3 02
6 06	6 13S.	32 3 5
6 04	6 14	1 48 4 35

## NOTES ET COMMENTAIRES

**Les agronomes.**—Au dîner-causerie des agronomes au Parlement, la semaine dernière, l'hon. M. Perreault était l'hôte d'honneur.

Monsieur J.-H. Lavoie présenta une importante étude, que nous espérons pouvoir publier "in extenso". M. Lavoie donna tout d'abord un aperçu général de la situation de l'horticulture au pays, pour examiner ensuite la situation faite à cette branche de l'Agriculture et les moyens à prendre pour la faire progresser. Ce qu'est l'horticulture québécoise et ce qu'elle devrait être, tels furent les principaux points développés. M. Lavoie a traité son sujet avec une maîtrise consummée. Il traita surtout des types de nos tabacs, leur qualité, notre domestique, la concurrence, les marchés extérieurs, la culture, le commerce, l'industrie, et parla ensuite des moyens à prendre pour amener l'industrie à s'intéresser davantage à l'utilisation du tabac québécois. Ce travail élaboré fut suivi attentivement et très applaudi par la nombreuse assistance.

**Améliorons nos troupeaux.**—Tout cultivateur ne peut être éleveur d'animaux de race pure, mais tout cultivateur ayant un troupeau de vaches laitières devrait maintenir un taureau de race pure à la tête de son troupeau.

**L'Association des Eleveurs de Lapins de la Province de Québec.** A tous ses nouveaux membres, elle donne gratuitement un superbe tableau de toutes les races de lapins, d'une grandeur de 18 x 24, imprimé sur papier glacé. La contribution pour membre annuel est de \$2 et pour membre à vie de \$10.

**Le Calendrier du Christ-Roi.**—La seconde édition, si impatiemment attendue, paraîtra sous peu. Elle ira de Pâques à Pâques. Cette édition sera donc très actuelle. La page frontispice portera un splendide tableau du Pape-Roi. Aux dires des connaisseurs, ce tableau à lui seul vaut le prix même du calendrier. Que ceux qui n'ont pu être servis en janvier se hâtent donc! Cette édition est la dernière de l'année.

**La Terre de Chez-nous.**—C'est le nom de l'organe que s'est donné l'U. C. C. On a eu la gracieuseté de nous envoyer le numéro—prospectus et de nous demander d'échanger.

Dans l'article-programme de ce nouveau journal, nous trouvons presque la doubleur du *Bulletin de la Ferme*: article éditorial, les actualités, une page féminine, consultations légales, consultations du vétérinaire, prix des marchés,—ce qui n'est pas pour nous déplaire, bien au contraire.

Nous souhaitons au nouveau frère de faire tout le bien qu'on attend de lui et de ne jamais verser dans l'ornière de la politicaillerie.

Il y a cent quarante mille cultivateurs dans la province de Québec. Le champ est vaste et il y a de la place pour tous les travailleurs de bonne volonté.

### Attention aux traverses de chemins de fer.

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec, à son assemblée régulière tenue mercredi le 6 mars, a adopté la résolution suivante, en rapport avec l'amendement proposé à la Loi des Véhicules-Moteurs actuellement soumis à la Législature provinciale:

"Attendu que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec s'est efforcée par les moyens d'éducation mis à sa disposition de faire observer les règlements, en faisant connaître les ordonnances de la Loi des Véhicules-Moteurs et

Attendu que la Ligue a reconnu les difficultés de faire observer par les automobilistes la loi (chapitre 41, paragraphe 1), qui les oblige à réduire leur vitesse à huit milles à l'heure dans un espace de trois cents pieds ayant une traverse de chemins de fer, et

Attendu que le but visé est la protection des vies humaines, il est proposé de faire disparaître la clause relative à la diminution de la vitesse à huit milles à l'heure, en approchant d'une traverse de chemin de fer et de lui substituer une autre clause obligeant les véhicules-moteurs à en venir à un arrêt complet avant de franchir une traverse.

Il est conséquemment résolu que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec approuve le geste du gouvernement de cette province relativement à cet amendement contenu dans le projet de loi No 44 et qu'elle en recommande l'adoption".

**Plus d'agronomes.**—"Donnez-nous plus d'agronomes, voilà la demande unanime qui nous vient de tous les coins des comtés ruraux de la province de Québec. C'est afin de pouvoir satisfaire cette demande, que le premier ministre et mes collègues du cabinet provincial ont décidé de voter une somme additionnelle de un demi-million pour l'agriculture". Voilà ce que déclarait l'honorable M. Caron au cours du banquet annuel de l'Association des Fermiers-Unis, à Montréal.

C'est un beau compliment aux agronomes et une promesse de prospérité grandissante pour l'agriculture.

**Octrois à l'agriculture.**—Il est encourageant de noter l'importance croissante que nos gouvernements attachent à l'agriculture. Il n'est pas moins intéressant de comparer les octrois accordés à cette fin par les différentes législatures du Dominion. On constate que sur ce point, comme sur bien d'autres d'ailleurs, notre province ne fait pas trop mauvaise figure, puisqu'elle arrive en tête de liste.

Provinces	Revenu total	Dépensé pour l'agriculture	Pourcentage sur revenu total
Ontario.....	\$58,424,370	\$2,512,862	4.3
Nouvelle-Ecosse.....	6,517,072	300,821	4.6
Nouv.-Brunswick.....	5,786,667	187,725	3.2
Manitoba.....	10,962,317	595,769	5.4
Saskatchewan.....	13,564,893	508,889	3.8
Alberta.....	12,263,400	663,632	5.4
Colombie-Brit.....	20,939,123	473,912	2.3
Ile-du-Prince-Edouard.....	738,851	43,702	5.9
<b>QUEBEC</b> .....	<b>34,800,000</b>	<b>2,200,000</b>	<b>6.3</b>

On sait que, cette année, l'honorable M. Caron s'est fait approprier un demi-million de plus, afin d'agrandir encore le champ couvert par les agronomes et d'augmenter le nombre des fermes de démonstrations.

L'argent dépensé pour l'agriculture est de l'argent placé à gros intérêts.

**Les cours abrégés d'agriculture** sont de plus en plus populaires. Partout où il en est donné, c'est par centaines que les cultivateurs accourent pour entendre les experts du département de l'Agriculture.

La semaine dernière, c'était le tour de la paroisse de Sainte-Germaine, comté de Dorchester. Environ deux cents cultivateurs, autant que la salle du collège pouvait en contenir, ont suivi ces cours.

M. l'abbé G.-N. Pelletier, curé de la paroisse et apôtre fervent de l'agriculture, présida la séance d'ouverture et souhaita la bienvenue aux conférenciers.

M. L.-C. Roy, sous-inspecteur des agronomes pour le district No 5, dit ensuite en termes clairs et précis le but de ces cours.

M. l'abbé Valère Jacques, vicaire, se fit un devoir de prodiguer des conseils appropriés à tous les intéressés. Il se fit aussi l'avocat des agronomes, de ces hommes parfois plus ou moins appréciés, mais dont le dévouement pour les intérêts agricoles est aujourd'hui reconnu par tous les cultivateurs progressifs. A l'appui de ses paroles, il cita l'exemple de l'agronome du district concerné, M. Ernest Massé, résidant à Ste-Germaine même, et qui a été l'un des organisateurs des cours abrégés.

Nous ne pouvons résumer ici les sujets traités, cela nous entraînerait trop loin.

Nous devons nous contenter de signaler l'impression qu'un auditeur en a emporté. Passant hier par nos bureaux, il nous disait: "J'en ai plus appris en une semaine qu'en dix années d'un travail devenu plus ou moins routinier. Je comprends maintenant ce que c'est que l'instruction agricole, et qu'elle est indispensable à celui qui veut apprendre comment augmenter sa production et diminuer son coût de revient".

C'est là que réside, en effet, le secret du succès en agriculture.

## AUX CULTIVATEURS

### du district de Québec

### EXPÉDIEZ VOTRE CRÈME

:-: A QUEBEC :-:

et sauvez sur les frais de transport.  
 CALCULEZ quel montant vous économisez pendant une année,  
 nous sommes certains que vous expédierez votre crème à

**LAITERIE LAVAL ENRG.**

237, 4ième Avenue, - Limoilou, QUEBEC

Capital, \$500,000.00

Références: Banque Canadienne Nationale et Banque de Montréal.